



**Halte à la répression
de la société civile palestinienne !
Halte à l'emprisonnement des enfants !
Halte à l'impunité de l'État israélien !**

Le 19 octobre, **six ONG palestiniennes** (« Addameer » (organisation de défense des droits des prisonniers politiques), « Prisoner Defense for Children International-Palestine » DP-CI-PI (Organisation internationale de défense des enfants - Section Palestine), Al-Haq, le Centre Bisan, Union des Comités du Travail Agricole, Union des Comités de Femmes Palestiniennes) **ont été illégalement désignées par le régime colonial israélien comme des « organisations terroristes ».**

Il s'agit d'un mensonge grossier ! En réalité, ces organisations sont visées en raison de la qualité de leur travail de documentation et de plaider pour tenir Israël responsable des crimes commis en Palestine et aussi pour leur mobilisation pour les femmes et les travailleurs agricoles des terres colonisées. Ces associations sont ciblées parce qu'elles instruisent le dossier qui conduira Israël devant le **Tribunal Pénal International**.

Israël a infecté les téléphones des ONG palestiniennes avec le logiciel d'espionnage PEGASUS et il généralise la reconnaissance faciale pour renforcer son contrôle raciste de toute la population palestinienne.

Cent-soixante enfants emprisonnés au 7 novembre 2021 !

Depuis 2000, au moins 12 000 enfants palestiniens ont été arrêtés, interrogés et inculpés par la justice militaire israélienne, soit 500 à 700 par an.

Au 7 novembre, ce sont 4650 prisonniers politiques palestiniens qui sont détenus par Israël, dont 500 en détention administrative (sans

procès, ni chef d'accusation communiqué au prisonnier). En Cisjordanie, ce sont des tribunaux militaires qui siègent au sein des prisons ou centres de détention, y compris pour les enfants, et ce dès l'âge de 12 ans.

Ce que subissent les enfants arrêtés, voire emprisonnés :

- arrestations violentes, très souvent lors de raids nocturnes ;
- intimidation, humiliation, torture, présence des parents non autorisée lors des interrogatoires ;
- détention administrative, ordre de détention militaire, arbitraire, y compris pour les enfants malades ;
- conditions de détention indignes, maltraitance, absence de soins ;
- visites des familles limitées.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E.), la Déclaration universelle des droits de l'homme, la IVème convention de Genève... ne sont pas respectées !

Devant le refus réitéré d'Israël de se plier au Droit International les associations françaises de défense des droits des Palestiniens demandent au gouvernement de ne pas signer le 9 décembre l'accord associant Israël au programme de recherche et développement Horizon Europe. Elles demandent également que la France reconnaisse enfin l'État de Palestine !

Couserans-Palestine (09) regroupe plus d'une centaine d'adhérents du département de l'Ariège, qui agissent :
- pour l'instauration d'un État palestinien souverain, indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, dans les frontières d'avant la « guerre des six jours » de 1967, en application de la résolution 242 des Nations Unies ;
- pour l'application de la résolution 194 de l'ONU pour le droit au retour des réfugiés ;
- pour établir des liens de solidarité avec le peuple palestinien.
Couserans-Palestine agit avec le Collectif BDS 09 (Boycott-Désinvestissement-Sanctions contre Israël) pour que ce pays respecte enfin les résolutions internationales en libérant la Palestine !